

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales**

**Vie Associative**

**REF : DVARI2011006**

**Signataire : CS/RH**

**OBJET : Rencontre de randonneurs pédestres du CMA en Alsace, dans le cadre du jumelage Aubervilliers - Iéna**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de l'accord de jumelage entre Aubervilliers et Iéna (Allemagne) du Conseil municipal votée le 18 mai 1999,

Vu le budget communal,

Considérant l'importance de soutenir le déplacement du Club Municipal d'Aubervilliers, section randonnée pédestre, en Alsace (Colmar et ses alentours) du 13 au 16 mai 2011, dans le cadre de l'organisation d'une randonnée pédestre franco-allemande avec son homologue de la ville d'Iéna,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'attribuer une aide de 300 euros (trois cents euros) au Club Municipal d'Aubervilliers (section randonnée pédestre) pour soutenir l'organisation d'une randonnée pédestre franco-allemande, à Colmar et ses alentours, du 13 au 16 mai 2011.

La dépense est inscrite au budget communal, chapitre 65.

Le Maire

Jacques SALVATOR